

Rapports de comités

est attribuable à la politique monétaire du gouvernement actuel. On nous empêche de parler des préoccupations des gens à la Chambre des communes parce que le gouvernement ne veut pas connaître leur opinion sur la façon dont il a géré l'économie du pays.

La motion que mon ami le ministre d'État chargé des Finances (M. Bussières) voudrait déposer aujourd'hui est honteuse. C'est un scandale. C'est une motion, madame le Président...

Mme le Président: La parole est au député de Nepean-Carleton (M. Baker).

* * *

ÉNERGIE DE REMPLACEMENT DU PÉTROLE ET SOCIÉTÉ NATIONALE DU COMMERCE

ADOPTION DES RAPPORTS DES COMITÉS SPÉCIAUX

M. Baker (Nepean-Carleton): Nous avons discuté entre nous de deux rapports, soit le rapport du comité spécial sur l'énergie de remplacement du pétrole, qui a été déposé par le député de Pontiac-Gatineau-Labelle (M. Lefebvre), et le rapport du comité spécial sur la Société nationale du commerce, inscrit au nom du député de Parkdale-High Park (M. Flis), qui figure actuellement au *Feuilleton*.

J'espère, madame le Président, que lorsque nous reviendrons de l'autre endroit, nous pourrons prendre quelques minutes pour voter une motion d'adoption relative à ces rapports, à condition que cela se fasse sans débat.

Mme le Président: Est-ce d'accord?

M. Collenette: Madame le Président, du côté du gouvernement, il est entendu que ces deux rapports seront adoptés sans débat, immédiatement après notre retour du Sénat.

M. Knowles: Entendu, madame le Président.

M. Lefebvre: Adoptez-les immédiatement.

M. Baker (Nepean-Carleton): Certains députés proposent que nous les adoptions sans plus tarder, madame le Président, puisque tout le monde est d'accord. Cela ne prendrait que quelques minutes.

M. Thomas H. Lefebvre (Pontiac-Gatineau-Labelle) propose: Que le 2^e rapport du comité permanent de l'énergie de remplacement du pétrole, présenté plus tôt aujourd'hui, soit agréé.

M. Marcel Roy (au nom de M. Flis) propose: Que le 3^e rapport du comité spécial sur la société nationale du commerce, présenté par la Chambre le lundi 23 mars dernier, soit agréé.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime pour adopter les deux rapports mentionnés par le député de Nepean-Carleton (M. Baker)?

Des voix: D'accord.

Mme le Président: Il en est ainsi convenu et ordonné.

* * *

LA SANCTION ROYALE

Mme le Président: J'ai l'honneur d'informer la Chambre qu'une communication dont voici le texte a été reçue:

Ottawa, le 31 mars 1981

Madame le Président,

J'ai l'honneur de vous aviser que l'honorable Antonio Lamer, juge puîné de la Cour suprême du Canada, en sa qualité de suppléant du Gouverneur général, se rendra à la salle du Sénat aujourd'hui, le 31 mars, 9 h 45 du soir, afin de donner la sanction royale à des projets de loi.

Veillez agréer,
Madame le Président,
l'assurance de ma haute considération.
Edmond Joly de Lotbinière.

● (2200)

[Français]

Le gentilhomme huissier de la verge noire apporte le message suivant:

Madame le Président, c'est le désir de l'honorable suppléant de Son Excellence le Gouverneur général que cette honorable Chambre se rende immédiatement auprès de lui dans la salle de l'honorable Sénat.